

Une campagne pour rappeler les repères de consommation

Du 9 au 29 novembre, Santé publique France et le Ministère de la Santé renouvellent une campagne d'information pour rappeler les repères de consommation d'alcool. Ces repères permettent de limiter les risques de la consommation d'alcool pour sa santé.

La campagne actuelle incite les Français à évaluer eux-mêmes leur consommation d'alcool grâce à [l'alcoomètre](#).

Cette autoévaluation permet de se rendre compte de son niveau de consommation d'alcool. Elle contribue à donner à chacun les moyens de faire un choix éclairé pour une consommation à moindre risques.

Pour votre santé, l'alcool c'est maximum 2 verres par jour, pas tous les jours (novembre 2020)

Pour plus d'informations :

[Pour une consommation à moindre risque](#)

[Les conséquences de l'alcool sur la santé à long terme](#)

[« Je bois un peu tous les jours »](#)

[« Je veux réduire ma consommation d'alcool »](#)